Trump : « Nous allons forger une société sans distinction de couleur et fondée sur le mérite »

écrit par Christine Tasin | 23 janvier 2025

(Andrew Harnik/Getty Images)

(Andrew Harnik/Getty Images)

DONALD TRUMP

Diversité, équité, inclusion : l'administration Trump ordonne la mise en congé de tous les employés fédéraux

Le jour de son investiture, Trump a signé un décret suspendant ou abolissant (rescision) les 78 décrets de Biden sur l'inclusion et la diversité (*Il s'agit notamment du décret 14035 de M. Biden intitulé « Diversité, équité, inclusion et accessibilité au sein du personnel fédéral », du décret 14091 intitulé « Faire progresser l'équité raciale et le soutien aux communautés mal desservies par le gouvernement fédéral », du décret 13985 intitulé « Faire progresser l'équité raciale et le soutien aux communautés mal desservies par le gouvernement fédéral » et de plusieurs décrets de M. Biden visant à « faire progresser l'équité en matière d'éducation » en ce qui concerne divers groupes raciaux.* *Source*)

La rescision est, en droit, l'annulation par décision judiciaire d'un acte juridique pour cause de vice radical ou de lésion. Wikipédia ›

En effet la loi américaine de base suffit :

Outre la révocation des ordonnances de M. Biden, l'administration Trump, au cours de son second mandat, r**enforcera probablement aussi l'application des lois américaines sur les droits civils pour les employés du secteur public et du secteur priv**é. Le ministère américain du travail, qui réglemente les entreprises privées en matière de discrimination, déclare que « *la loi sur les droits civils de 1964 interdit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale* ».

Il est de plus en plus évident que les sociétés occidentales, depuis plus de 50 ans au moins ont dans leurs textes fondamentaux le respect des différences. Ajouter 78 décrets comme l'avait fait Biden, c'est, forcément, créer des inégalités, des priorités, des disriminations acordées sur la base du sexe, de la couleur…Et on en a vu le résultat avec les incendies en Californie.

L**e décret de M. Trump ordonne au directeur de l'Office of Management and Budget, au procureur général des États-Unis et au directeur de l'OPM de mettre fin à « tous les programmes discriminatoire**s, y compris les mandats, politiques, programmes, préférences et activités illégaux liés à la justice environnementale et à la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité (DEIA) au sein du gouvernement fédéral, quel que soit le nom qu'ils portent ».
Le décret exige que les agences fédérales mettent fin à tous les bureaux et postes liés à la justice environnementale, ainsi qu'à tous les plans d'action, subventions et contrats axés sur l'équité dans un délai de 60 jours à compter de la publication du décret.
Il impose également aux agences de dresser une liste des bénéficiaires de subventions qui ont reçu des fonds fédéraux pour mettre en œuvre des programmes d'IED et de justice environnementale depuis le 20 janvier 2021, ainsi que des contractants fédéraux qui ont dispensé une formation à l'IED à leurs employés.
Lors de son investiture le 20 janvier, M. Trump a déclaré qu'il entendait « mettre fin à la politique gouvernementale consistant à essayer d'intégrer la race et le sexe dans tous les aspects de la vie publique et privée ». Source